



PROGRAMME STATISTIQUE REGIONAL DE L'UEMOA

Atelier régional de lancement des travaux de la convention UEMOA-AFRISTAT Bamako, 1^{er} au 4 mars 2016

Termes de référence de l'atelier

1. CONTEXTE

La Commission de l'UEMOA a signé en novembre 2015 avec AFRISTAT, une convention pour la mise œuvre de son Programme statistique régional 2015-2020. AFRISTAT qui a eu à conduire de nombreux chantiers statistiques au profit de la Commission (comptes nationaux, enquête 1-2-3, IHPC et ses rénovations, etc.), est chargé de la mise en œuvre des volets suivants dans les huit pays :

- Une enquête sur l'emploi et le secteur informel à envergure nationale ;
- La rénovation des statistiques d'entreprises conformément aux nouvelles recommandations internationales 2010 des Nations Unies ;
- La rénovation des comptes nationaux avec la mise en œuvre notamment du Système de Comptabilité Nationale 2008.

Les bénéficiaires des travaux du projet, sont les instituts nationaux de statistique (INS) des huit Etats membres de l'UEMOA. L'atelier de lancement, organisé par la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT, a pour objectif général, d'échanger avec les directeurs généraux des INS et leurs collaborateurs techniques sur le contenu du projet, le calendrier de mise en œuvre et la gouvernance financière.

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

De façon spécifique, l'atelier vise les objectifs suivants :

- Présenter aux INS les différentes composantes du projet ainsi que les résultats attendus ;
- Présenter une esquisse méthodologique pour la mise en œuvre de chaque volet ;
- Recueillir et analyser des informations sur les opérations en cours dans les pays en rapport avec les composantes du projet ;
- Échanger sur une proposition de calendrier de mise en œuvre de chaque composante du projet en vue de son adoption ;
- Informer les INS sur les règles de gouvernance financière du projet pour une meilleure prise en charge.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats suivants seront obtenus à l'issue de l'atelier :

- Les INS sont imprégnés du contenu et des résultats attendus du projet ;

- Les INS ont une bonne compréhension de la méthodologie de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel ;
- Les informations sur les opérations statistiques en cours dans les pays sont prises en compte pour définir les dispositifs de mise en œuvre des différentes composantes du projet ;
- Les calendriers de mise en œuvre des composantes du projet sont examinés et adoptés ;
- Les INS ont une bonne compréhension des règles de gestion financière du projet.

4. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Les travaux de l'atelier se dérouleront en plénière et en groupes. La plénière sera consacrée aux différentes présentations, notamment, sur le contenu du projet, le calendrier, le budget et les règles de gestion financière. Les travaux en groupes seront plus spécifiques aux composantes du projet. Ils seront plus techniques et permettront de discuter sur les possibilités d'arrimage avec des opérations en cours dans les pays.

5. PARTICIPATION

L'atelier est organisé à l'intention des directeurs généraux des INS du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Les Directeurs généraux seront accompagnés de leurs proches collaborateurs en matière d'enquête auprès des ménages, de la comptabilité nationale, des statistiques d'entreprise et de la conjoncture ainsi qu'un personnel du service financier.

Les travaux de l'atelier seront animés par la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT.

6. FINANCEMENT

Le financement de l'atelier sera assuré par la Commission de l'UEMOA.

7. DATE ET LIEU

L'atelier aura lieu à Bamako, au siège d'AFRISTAT, du 1^{er} au 4 mars 2016.